Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_25-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 mai de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 26
Jocelyne POITEVIN, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Christelle DRÉANO, Jean-Loup THIVET, Marie-Pierre GUILCHER, Sylvie VIGOUROUX-BUREL, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Marine GONIDEC, Ludovic QUELENNEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER, Catherine LAMOUR – GENTRIC, Philippe CORNEC.
Pouvoirs : André GUILLEMOT, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
Philippe LE MOIGNE, pouvoirs à Christelle DRÉANO
Gildas HÉMERY, pouvoirs à Jean-Loup THIVET
Béatrice QUEFFELEC, pouvoirs à Ludovic QUELENNEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DÉLIBÉRATION N° DF-26-05-25

OBJET : Groupement de commandes entre Douarnenez communauté et la Ville de Douarnenez – Adhésion au groupement pour la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle

Rapporteur : Jocelyne POITEVIN

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code de la commande publique, et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 ;

Vu le projet de convention constitutive du groupement pour la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle ;

Considérant que ce marché doit répondre aux besoins de la collectivité et notamment pour les lots suivants :

- Vêtements de travail techniques ;
- Chaussures de travail et de sécurité ;
- Vêtements de restauration / nettoyage / petite enfance ;
- Vêtements haute visibilité ;
- Vêtements intempéries ;
- Équipements de protection individuelle.

Considérant les besoins similaires en termes de fourniture de vêtements de travail et d'EPI pour Douarnenez communauté et la Ville de Douarnenez ;

En accord avec la Ville de Douarnenez, la communauté de communes est proposée en qualité de coordonnateur du groupement et que le coordonnateur est chargé de la gestion de l'ensemble de la procédure de mise en concurrence ; qu'il reviendra à chaque membre du groupement d'assurer la bonne exécution administrative, technique et financière des accords-cadres correspondant à ses besoins propres et d'assurer le paiement des prestations correspondantes ;

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_25-DE

Les autres droits et obligations des membres ainsi que les modalités de fonctionnement du groupement de commandes sont définies dans la convention constitutive du groupement de commandes jointe au présent projet de délibération ;

Considérant l'intérêt de rejoindre le groupement de commandes pour la période du marché concerné, en termes de simplification administrative et d'économie financière ;

Dès lors, il est proposé de constituer un groupement de commandes pour ces prestations afin de couvrir l'ensemble des besoins éprouvés par les pouvoirs adjudicateurs.

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique, mutualisation et finances et du Bureau communautaire du 18 mai 2026 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **ADHÉRER** au groupement de commande pour la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle,
- **APPROUVER** les termes de la convention constitutive du groupement de commande,
- **DÉCIDER** de nommer Douarnenez Communauté coordonnateur du groupement de commande,
- **AUTORISER** Mme La Présidente à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes ainsi que toutes les pièces se rapportant à la consultation.

Fait et délibéré le 27 mai 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

Le secrétaire,
Françoise LAOUENAN – LE LEC





